



Mairie de **RIOZ**
44 Rue Charles De Gaulle
Place Raymond Varin
70190 **RIOZ**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
PUBLIQUE DU 23 AVRIL 2010**

**PRESENTATION DE L'ETUDE
D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU
SOUVENIR FRANCAIS**

T 03 84 91 84 84

Fax 03 84 91 90 45

Mail mairiederioz@wanadoo.fr

Présents : 60 personnes ont répondu à l'invitation . Elus, habitants, associations

Excusés :Mr Garnier et Mme Mougin (taxi)

ACCEUIL

La séance débute par un accueil de Mr Michel Walliang, maire de Rioz, rappelant la genèse du projet :

-le programme électoral prévoyait la programmation d'un aménagement du site pour créer un cœur de village jusqu'alors inexistant à Rioz compte tenu de l'histoire et de l'implantation des habitations dans le village.

-en mai 2009, le conseil municipal après consultation décide de retenir le cabinet URBAN ACT de Paris pour réaliser une étude d'aménagement.

PRESENTATION DE URBAN ACT

Mr Alexandre Bouton, dirigeant de la société URBAN ACT présente son entreprise et décrit quelques expériences d'aménagement de quartier et de voiries dans différentes villes de taille diverse.

PRESENTATION DU PROJET

A la suite de diverses études et de contacts avec les partenaires locaux, Mr Bouton expose le diagnostic du site actuel qui présente des qualités en termes de paysage et de relief marqué.

L'aménagement urbain actuel de Rioz dégage une zone de développement économique au Nord pour les entreprises (zone de la charrière et PDE), une zone d'activité industrielle (zone du Chaillaux), une zone de loisirs (lac-piscine-stade-CCSL), une zone de services-administrative (mairie-écoles-maison familiale)

Le nouvel aménagement de la place doit créer une nouvelle polarité à Rioz

Le site actuel n'est pas satisfaisant en termes de sécurité et n'a principalement qu'une vocation routière.

L'étude porte sur une surface de 4.5 hectares, comprenant la place et les terrains communaux situés à proximité.

Les rapports au relief marqué, à l'eau, à l'exposition du soleil ont été analysés pour présenter des scénarios plausibles d'aménagement

Pour créer un cœur de village, il faut redonner la place au piéton pour créer des espaces de rencontre, de jeux pour enfants, d'échanges économiques, de services. Cette place ne peut être « vivante » que si des habitations complémentaires renforcent le potentiel d'activité.

Mr Krattinger, rappelle aussi le déséquilibre actuel de l'urbanisation de Rioz compte tenu de l'histoire. La commune s'est développée le long de la Rue Charles de Gaulle puis à l'Est de cette voie ancienne RN 57. Après l'implantation de la déviation, les constructions peuvent désormais se développer sur la partie ouest de Rioz. Le plan d'occupation des sols de 2000 a été conçu dans ce sens de rééquilibrage des zones de constructibilité et d'aménagement.

LES TROIS SCENARIOS

Mr Bouton présente trois projets d'aménagement où divers partenaires interviendront selon un phasage progressif :

Une nouvelle gendarmerie

Le besoin d'implanter une nouvelle gendarmerie s'est fait ressentir depuis de nombreuses années, l'évolution des services publics programmés au niveau national dans les prochaines années renforce l'idée que Rioz devienne un bourg avec une gendarmerie adaptée à son évolution.

Les nouvelles conceptions d'intégration des casernes dans l'aménagement urbain sont de prévoir une caserne en cœur de village mais avec des voies de circulation facile pour des interventions directes. Une implantation dans le village d'une caserne, renforce également la sécurité.

Un foyer logement

Par ailleurs, le besoin d'implanter un foyer logement pour personnes âgées valides se manifeste de plus en plus, la population vieillie pour les années à venir et la tendance est de créer des logements dans les bourgs pour que les personnes âgées conservent leur autonomie tout en ayant des services de proximité.

Ce projet était également prévu dans le programme de l'équipe municipale et les opportunités politiques et financières sont actuellement saisissables.

Une hall couverte pour des manifestations, marchés avec parking

Des logements et des services (maison médicale, commerces....)

Aussi tout en souhaitant intégrer ces projets dans le concept global d'aménagement du site, trois scénarios sont présentés :

- A → Chemin Droit
- B → Route plus proche du Ruisseau
- C → Place en voirie double

D'autres schémas sont possibles. Le débat est ouvert sur la présentation réalisée.

Questions/remarques de l'assemblée

- Attention à l'augmentation de la circulation avec une population accrue
- Avenir : avec nécessité de l'ouverture par la rue du tacot côté Nouvelle-les Cromary
- Aura-t-on accès au dossier à la mairie ? - un groupe de travail sera créé et le dossier sera mis à disposition à l'accueil
- Sortie rue C. de Gaulle par la rue Jules Jeanneney est déjà difficile.

- Problème pour les habitations du bas et les aménagements nécessaires seront liés à la question du drainage des eaux pluviales
- Pourquoi la gare n'a pas été un lieu de centralité ? Réponse : Existence de la gare trop courte, pas de construction en haut car la rue centrale a été développée avant.

- Problème de stationnement ? Réponse : 57 places actuellement. Il y aura des stationnements dans la voirie et stationnements intégrés dans la halle.
- Foyer logement en hauteur ? Réponse : Le foyer logement aura un jardin et sera à mi-revers. Espace calme et plaisant
Foyer logement = appartements adaptés mais structure non médicalisée

- Où sera la gendarmerie ? Réponse : Au bas pour sortir plus rapidement, plus de place.

- stationnement de bus : pas de stationnement de poids lourds sur la nouvelle place

- l'augmentation des flux routiers et la vitesse : la vitesse sera limitée à 30km/h

- Quelles sortes de commerces ?
Réponse : Il y a des choses que la municipalité ne maîtrise pas. Il faut créer les opportunités.

- Combien de logements ? 100/150 avec le foyer logement selon scénarios

- Problème eaux pluviales qui circulent en surface. Réponse : Utiliser l'eau pour la faire ressortir dans l'aménagement.. "Aménagement avec la problématique". Le projet n'est pas assez avancé pour lancer l'étude géologique.

- Les parcelles seront à la vente ? Réponse : La réglementation devra être précise. Un cahier des charges sera proposé aux futurs aménageurs

- La position des voiries à créer par rapport aux habitations existante : les scénarios seront discutés en groupe de travail pour évoquer la question des distances.

- Sens de circulation des voies : Pas d'impasse dans les rues créées dans le projet

- Y-aura-t-il une continuité avec le parc paysager. Réponse : l'aménagement du parc paysager doit être en continuité avec la place.

- Demande de plusieurs personnes d'une sortie sur Nouvelle : Réponse : Pas de position, car le maire de Nouvelle n'est pas présent.

- Pourquoi aménager la place avec les logements ? Réponse : il faut faire vivre cette place.

- la capacité de l'école de Rioz a été évoquée. Le syndicat scolaire est compétent dans ce domaine

- Y-aura-t-il un giratoire ? Réponse : pas obligatoirement cela dépendra du plan d'aménagement des voiries retenu.

- La centralité : il faut veiller à la multiplication des fonctions sur le projet

-échéance et opportunité : le foyer logement était très demandé par la population (. 2^{ème} projet souhaité aux élections.). Les opportunités actuelles conduisent à un projet à moyen terme (2011-2012). Pour la gendarmerie, le calendrier est plus long (2015) mais il est important de fixer le site dès à présent pour le maintien des services publics à Rioz.

CONCLUSION

Mr Walliang clôture la réunion en remerciant les participants, chacun est invité à découvrir la maquette réalisée par le cabinet URBAN ACT.

Un groupe de travail sera invité à travailler avec l'équipe élus sur les scénarios présentés et sur la question de la multiplication des fonctions de chaque espace.

Le coupon réponse est à rendre en mairie avant le 15 mai 2010.

Le maire,

Michel WALLIANG



GROUPE DE TRAVAIL – PLACE DE RIOZ

NOM : PRENOM :

ADRESSE :
.....
.....

Je souhaite participer au groupe de travail :

Je ne peux pas participer au groupe de travail mais je souhaite apporter des remarques :

Je souhaite recevoir des comptes-rendus électroniques de l'avancement de ce dossier

Adresse internet :@.....

Le site internet de la commune de Rioz permettra aux habitants de suivre l'avancement des projets communaux. Venez le découvrir : www.rioz.fr